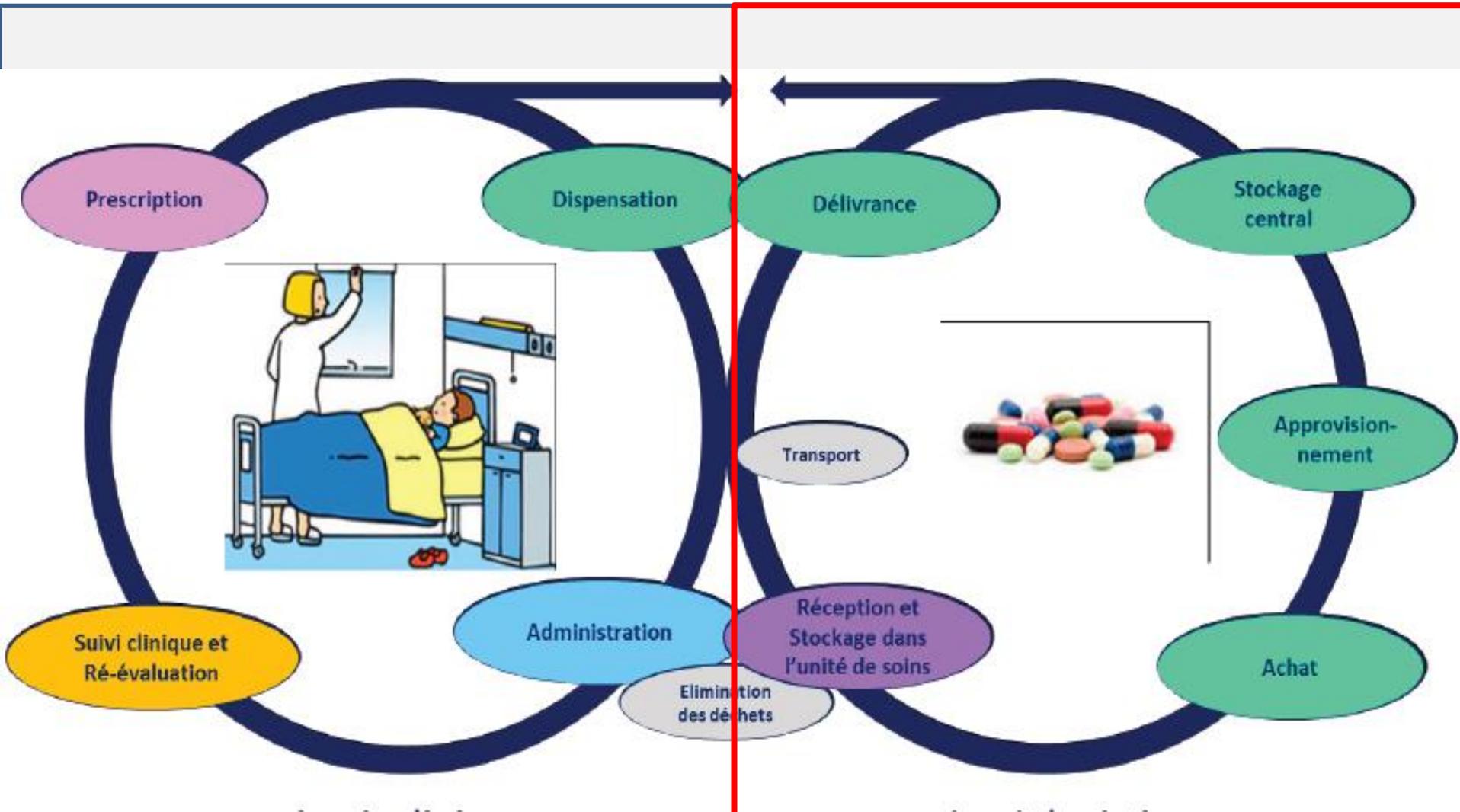


# *Logistique des produits pharmaceutiques : retour d'expérience et évolutions à venir*

**Dr Raphaël Passemard**

Pharmacien, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg

# Périmètre



# ***Retour d'expérience***

## ***La Pharmacie du pole logistique des HUS :***



# *Le périmètre du pôle logistique*

Entrepôt (magasin + pharmacie)

7 250 m<sup>2</sup>



Unité centrale de production culinaire

2 850 m<sup>2</sup>



Transports



Services achats de la Direction  
des Services économiques et de la Pharmacie



SAMU-SMUR



Centre d'Enseignement des Soins d'urgence



# Contexte

Un changement  
d'ère nécessaire



Ouverture d'un  
Pôle Logistique  
2009



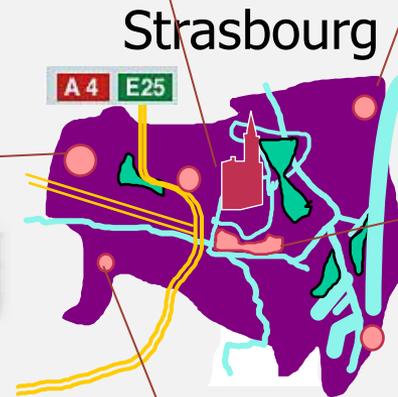
Centre Médico-  
Chirurgical et Obstétrical



Hôpital de  
la Robertsau



Hôpital  
de Hautepierre  
et Hautepierre 2



Strasbourg



Hôpital Civil  
Nouvel Hôpital  
Civil



Hôpital de l'Elsau

**HUS Données 2018 :**

**2 158 lits**

**408 places et postes**

# L'activité logistique de la pharmacie



270 points de livraison pour 300 unités fonctionnelles

# Les activités de la pharmacie du pôle logistique

## Achats, approvisionnements et délivrances

- médicaments
- dispensation nominative automatisée (USN-1, gériatrie)
- dispositifs médicaux stériles et implantables

## Vigilances sanitaires

- gestion des alertes sanitaires
- défauts de qualité des médicaments
- matériovigilance

## Permanence de l'activité pharmaceutique

- garde de pharmacie

## Gestion des stocks d'urgence

# Quelques chiffres

## la pharmacie



**2 100** références de médicaments  
**1 700** références de dispositifs médicaux  
**23 000** références  
hors stock



250 colis et 40 palettes réceptionnés par jour

Hors flux urgents  
4 séquences de préparation par jour (5jours/7)  
soit environ 130 chariots livrés quotidiennement

# Éléments de sécurisation mis en place

Ces éléments s'articulent sur des principes simples :

- sécurisation des locaux
- sécurisation des activités en utilisant des processus standardisés
- utilisation du potentiel des applications informatiques pour assurer la traçabilité des actes et des acteurs
- partage des informations en utilisant l'interopérabilité des applications informatiques

# La sécurisation des zones pharmaceutiques

## Des contraintes réglementaires importantes

Des zones de stockage et de préparation protégées (accès, incendie)

Un environnement contrôlé

- traitement d'air
- température des zones de stockage (<25°C, 2-8°C, -20°C)



# La sécurisation et la traçabilité de la délivrance des produits pharmaceutiques

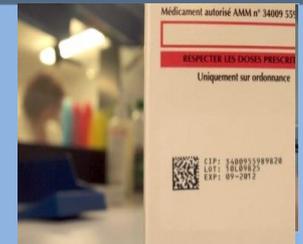
Sécurisation par scannage contradictoire



Traçabilité



Utilisation des standards de codification



↳ standard GS1 EAN128

# Evolutions en cours et à venir

## Automatisation

- délivrance globale
- préparation des doses à administrer



## Augmentation des exigences de traçabilité matière des médicaments et des DMI

- lutte contre la falsification des médicaments
- mise en œuvre de la codification unique des DMS/I et augmentation des exigences de traçabilité

# Lutte contre la falsification des médicaments

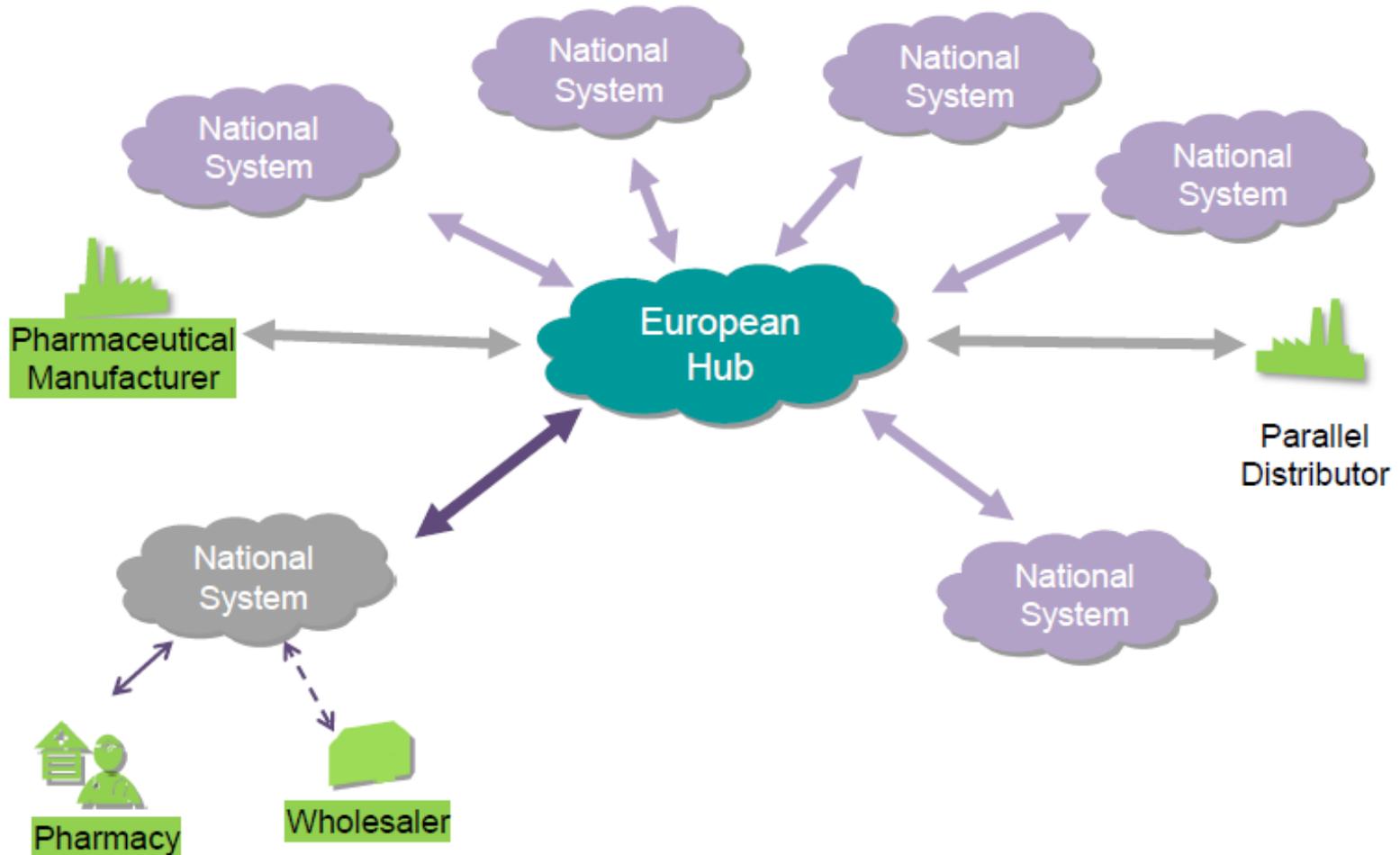
## Contexte réglementaire

- règlement délégué (UE) 2016/161 de la commission du 2/10/2015 complétant la directive 2001/83/CE du 8/10/2011
  - applicable à partir du 9 février 2019 en ville et à l'hôpital
  - responsabilité du gérant de la pharmacie à usage intérieur ou du titulaire de l'officine
- => l'objectif est de lutter contre la mise sur le marché de médicaments falsifiés en sécurisant la chaîne logistique

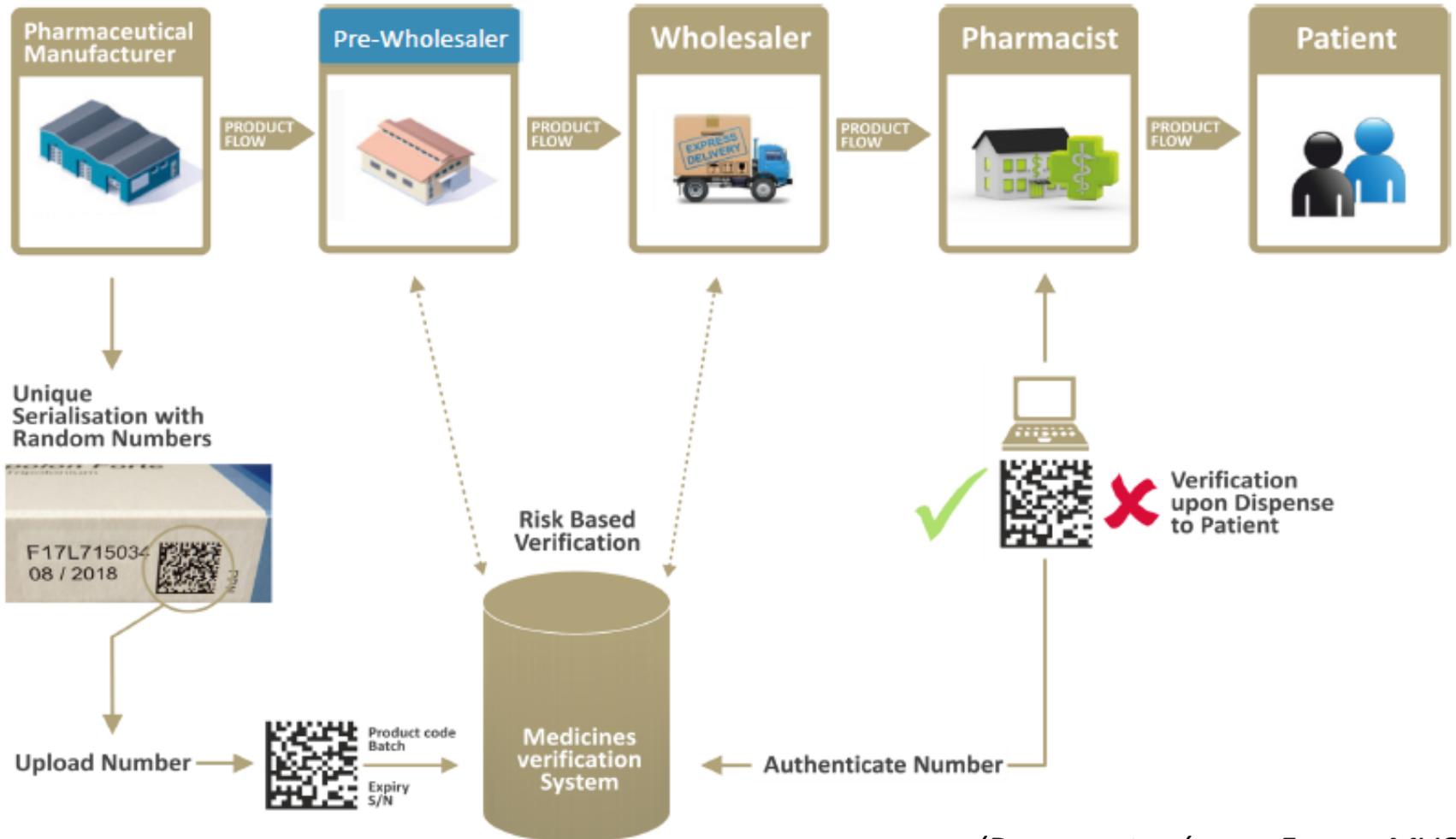
# Dispositif de lutte contre la falsification des médicaments



# Dispositif de lutte contre la falsification des médicaments



# Dispositif de lutte contre la falsification des médicaments



# Dispositif de lutte contre la falsification des médicaments

Conditions	Données vérifiées
Numéro unique dans le système	N° de sérialisation
✓ Numéro non désactivé	N° de sérialisation
✓ Pas de rappel de produit	N° de lot
✓ Produit non périmé	Date de péremption

# Médicaments concernés par le dispositif

- Médicaments dans le périmètre :  
médicaments à prescription obligatoire : Liste 1 et 2, stupéfiants + annexe 2
- Médicaments hors périmètre :  
sans liste, ATU, annexe 1

# Obligation pour les pharmacies à usage intérieur

- décomissionnement et la vérification du dispositif d'inviolabilité sur chaque boîte de médicament
  - soit à l'étape de réception
  - soit à l'étape de délivrance



**Impact de la lutte contre la falsification des médicaments aux HUS :**

	<b>Nb de boîtes commandées</b>	<b>% du total de boîtes commandées</b>
<b>Périmètre</b>	<b>927 417</b>	<b>67%</b>

*Données 2017*

## Le choix pour les HUS

- **Développer notre WMS pour pouvoir assurer un décommissionnement soit à l'étape de réception soit à l'étape de délivrance.**
- **Le décommissionnement à l'étape de délivrance permet d'assurer un contrôle systématique à la délivrance avec un gain certain sur la qualité de cette étape.**

## Les évolutions à venir

- **Codes agrégés/consolidés : OUI +++**
  - Codes agrégés pas avant 3 à 5 ans (*cf.* note DGOS/PF2/DGS/PP2/2019/20 du 31/12/2019)
  - Codes consolidés : déjà quelques fournisseurs opérationnels

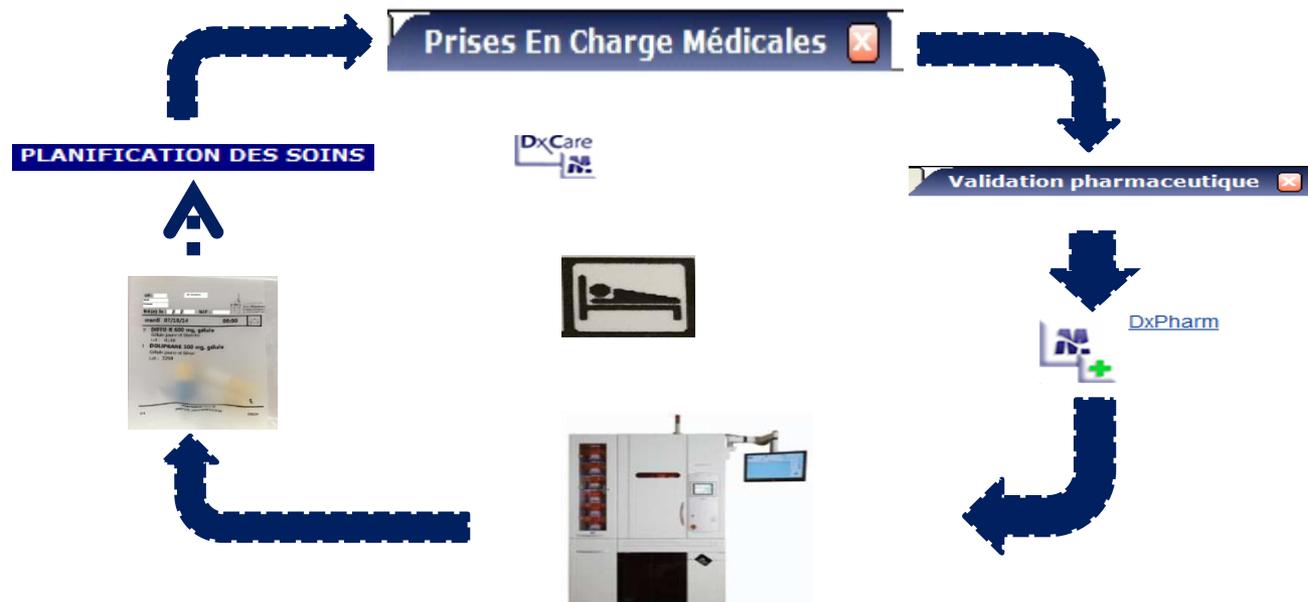
**Impact de la mise en place des codes agrégés aux HUS :**

	Nb de scans avant l'agrégation	Nb de scans après l'agrégation	Taux de variation
Périmètre	927 417	484 999	- 48 %

*Données 2017*

# Perspectives

- **Rendre interopérable les systèmes d'informations logistiques et médicaux**
  - pour permettre la sécurisation par l'automatisation de certaines activités et pour permettre de redéployer des ressources sur les activités cliniques





ALSACE

Le bon médicament, le bon dispositif médical, le bon patient ...

**METTONS LA SÉCURITÉ AU CENTRE**

# Journée Régionale



Les Hôpitaux  
Universitaires  
de STRASBOURG

